

États financiers de

Institut canadien pour la sécurité des patients

31 mars 2018

Institut canadien pour la sécurité des patients

31 mars 2018

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État de la situation financière	3
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-10

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention du conseil d'administration de
l'Institut canadien pour la sécurité des patients,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Institut canadien pour la sécurité des patients, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Institut canadien pour la sécurité des patients au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Deloitte S.E.N.C.R.L./S.R.L.

Comptables professionnels agréés
Le 22 juin 2018

Institut canadien pour la sécurité des patients

État de la situation financière

Au 31 mars 2018

	2018	2017
	\$	\$
Actif		
Actifs à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 021 653	1 508 212
Débiteurs	142 693	99 616
Charges payées d'avance	158 600	163 942
	2 322 946	1 771 770
Immobilisations (note 3)	295 201	419 759
	2 618 147	2 191 529
Passif		
Passifs à court terme		
Créditeurs et charges à payer	726 123	425 491
Produits reportés provenant de l'État (note 5)	579 272	492 616
Produits reportés (note 4)	145 260	7 500
Allocations de loyer reportées	19 962	28 834
Incitatifs à la location reportés	151 418	218 715
	1 622 035	1 173 156
Engagements et éventualités (notes 7 et 8)		
Actif net		
Actif net investi en immobilisations	143 783	201 044
Actif non affecté	397 082	362 082
Actif net grevé d'affectations internes (note 6)	455 247	455 247
	996 112	1 018 373
	2 618 147	2 191 529

Approuvé par le conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

Institut canadien pour la sécurité des patients

État des résultats

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

	2018	2017
	\$	\$
Produits		
Apports du gouvernement du Canada (note 5)	7 513 343	7 649 963
Autres produits		
Inscription	241 526	168 023
Parrainage	132 888	122 499
Intérêts	24 764	14 495
Honoraires	5 200	6 517
Ventes liées aux publications	956	3 124
Gain à la cession d'immobilisations	762	952
	7 919 439	7 965 573
Charges liées aux programmes		
Stratégie nationale intégrée de sécurité des patients	1 212 132	655 346
Amélioration de la sécurité et innovation	532 665	794 680
Communications stratégiques	435 423	537 675
Renforcement des capacités et transmission des connaissances	315 725	261 384
	2 495 945	2 249 085
Charges administratives		
Salaires, traitements et charges sociales	3 782 276	3 936 001
Autres coûts de fonctionnement	866 000	933 320
Conseil d'administration	176 067	146 849
Services professionnels	262 955	317 082
Frais de déplacement et frais liés aux réunions	212 323	202 501
Amortissement	146 134	139 038
	5 445 755	5 674 791
Total des charges	7 941 700	7 923 876
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(22 261)	41 697

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Institut canadien pour la sécurité des patients

État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

	2018			
	Non affecté	Grevé d'affectations internes	Immobilisations	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde d'ouverture	362 082	455 247	201 044	1 018 373
Acquisition d'immobilisations	(21 576)	-	21 576	-
Charge d'amortissement	146 134	-	(146 134)	-
Amortissement des incitatifs à la location	(67 297)	-	67 297	-
Produit de la cession d'immobilisations	762	-	(762)	-
Gain à la cession d'immobilisations	(762)	-	762	-
Insuffisance des produits sur les charges	(22 261)	-	-	(22 261)
	397 082	455 247	143 783	996 112
	2017			
	Non affecté	Grevé d'affectations internes	Immobilisations	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde d'ouverture	362 082	415 247	199 347	976 676
Acquisition d'immobilisations	(73 439)	-	73 439	-
Charge d'amortissement	139 038	-	(139 038)	-
Amortissement des incitatifs à la location	(67 296)	-	67 296	-
Produit de la cession d'immobilisations	952	-	(952)	-
Perte à la cession d'immobilisations	(952)	-	952	-
Excédent des produits sur les charges	41 697	-	-	41 697
Transfert	(40 000)	40 000	-	-
	362 082	455 247	201 044	1 018 373

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Institut canadien pour la sécurité des patients

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

	2018	2017
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(22 261)	41 697
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement	146 134	139 038
Amortissement des incitatifs à la location	(67 297)	(67 296)
Gain à la cession d'immobilisations	(762)	(952)
	55 814	112 487
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Débiteurs	(43 077)	(26 565)
Charges payées d'avance	5 342	(4 861)
Créditeurs et charges à payer	300 632	(32 487)
Produits reportés	224 416	(122 242)
Allocations de loyer reportées	(8 872)	(8 872)
	534 255	(82 540)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(21 576)	(73 439)
Produit de la cession d'immobilisations	762	952
	(20 814)	(72 487)
Sorties nettes	513 441	(155 027)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	1 508 212	1 663 239
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	2 021 653	1 508 212

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Institut canadien pour la sécurité des patients

Notes complémentaires

31 mars 2018

1. Mission de l'organisme

L'Institut canadien pour la sécurité des patients (l'« Institut ») a été constitué en personne morale le 5 décembre 2003 en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* et, avec prise d'effet le 1^{er} octobre 2014, il a été prorogé en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. La mission de l'Institut est de se pencher sur les questions de sécurité des patients. Ses actions, qui consistent à consolider la coordination au sein du système, à favoriser l'adoption de pratiques exemplaires et à donner des conseils aux intervenants du gouvernement et du système de santé, visent à situer la question de la sécurité des patients dans un contexte plus général d'amélioration de la qualité des soins de santé.

L'Institut est exonéré d'impôts sur les bénéfices en vertu de l'article 149(1)(l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers de l'Institut ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (les « normes OSBL »).

Les méthodes comptables de l'Institut décrites ci-dessous ont été appliquées de manière uniforme pour toutes les périodes présentées dans les présents états financiers et reflètent les méthodes comptables suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les fonds déposés dans des comptes bancaires portant intérêt.

Constatation des produits

L'Institut reçoit des apports du gouvernement du Canada afin de financer ses activités. L'Institut applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports du gouvernement du Canada, les intérêts créditeurs réalisés sur un apport et le parrainage sont constatés à titre de produits de la période au cours de laquelle les charges connexes sont engagées.

Les apports non affectés sont constatés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré.

Les autres produits ne sont pas affectés et sont constatés au cours de la période où ils sont gagnés.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur diminuée des coûts de transaction lorsque l'Institut devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, ils sont évalués au coût après amortissement, et les variations sont comptabilisées dans l'état des résultats. Les actifs financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les montants à recevoir. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, de même que les montants à recevoir, sont évalués au coût après amortissement. À l'heure actuelle, l'Institut ne détient aucun instrument de capitaux propres devant être évalué après la comptabilisation initiale à la juste valeur.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé à des taux établis afin que la valeur comptable des biens soit amortie sur leur durée de vie utile estimative, telle qu'elle est indiquée dans le tableau suivant :

Matériel informatique	Amortissement linéaire sur une période de 2 ans
Matériel de bureau	Amortissement linéaire sur une période de 5 ans
Mobilier de bureau	Amortissement linéaire sur une période de 5 ans
Améliorations locatives	Amortissement linéaire sur une période de 5 ans

Institut canadien pour la sécurité des patients

Notes complémentaires

31 mars 2018

2. Principales méthodes comptables (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Lorsqu'un actif à long terme ne contribue plus à la capacité de prestation de services de l'Institut, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle. Le montant de la perte de valeur correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur résiduelle.

Incitatifs à la location

Les avantages incitatifs à la location reçus à titre de locataire sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail et comptabilisés en réduction des coûts d'occupation.

Services obtenus à titre gracieux

De nombreuses personnes et organisations consacrent du temps et des efforts au succès de l'Institut. Ni les avantages reçus ni le coût des services obtenus à titre gracieux ne sont constatés dans les présents états financiers, puisqu'il est difficile d'en faire l'évaluation.

Actif net

L'actif net se compose de l'actif net non affecté, de l'actif net grevé d'affectations internes et de l'actif net investi en immobilisations. Les transferts de l'actif net investi en immobilisations à l'actif net non affecté sont constitués des ajouts financés à même les activités de fonctionnement, de l'amortissement et de la cession d'actifs. Les transferts entre l'actif net non affecté et l'actif net grevé d'affectations internes sont fondés sur la politique de réserve de fonctionnement de l'Institut et sont approuvés par le conseil d'administration (le « conseil »).

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux normes OSBL exige que la direction établisse des estimations et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants présentés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations comprennent les durées de vie utile des immobilisations, les produits reportés à des périodes futures, le montant des charges à payer et la juste valeur des instruments financiers.

3. Immobilisations

			2018	2017
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Matériel informatique	494 140	462 076	32 064	51 558
Matériel de bureau	101 485	100 680	805	1 729
Mobilier de bureau	206 994	190 862	16 132	21 792
Améliorations locatives	633 163	386 963	246 200	344 680
	1 435 782	1 140 581	295 201	419 759

4. Produits reportés

Au 31 mars 2018, l'Institut détenait un montant total de 145 260 \$ (2017 – 7 500 \$) au titre de produits reportés pour des services qui n'avaient pas encore été rendus. Le montant de 145 260 \$ se rapportait à des parrainages sectoriels et n'avait pas encore été affecté aux activités auxquelles il était destiné.

Institut canadien pour la sécurité des patients

Notes complémentaires

31 mars 2018

5. Apports du gouvernement du Canada

Les fonds reçus pour l'exercice 2017-2018 constituaient le cinquième versement en vertu d'une convention d'apport d'une durée initiale de cinq ans conclue avec le gouvernement du Canada. Aux termes de cette convention, l'Institut a reçu des apports totaux d'un montant maximal de 38 160 000 \$ pour les exercices 2014 à 2018. L'Institut a reçu des paiements de 7 600 000 \$ (2017 – 7 600 000 \$) du gouvernement du Canada au cours de l'exercice.

Au cours de l'exercice, la convention d'apport a été prorogée d'une année additionnelle afin de permettre le versement d'un montant additionnel de 7 600 000 \$ pour l'exercice 2019.

La convention d'apport précise que le financement doit être utilisé pour les charges admissibles en vertu de la convention, ou être retourné au gouvernement du Canada. Les charges admissibles sont déterminées en fonction des dépenses en immobilisations. Lorsque les fonds reçus au cours d'un exercice donné ne sont pas entièrement affectés à des charges admissibles, la convention permet que jusqu'à 10 % du financement pour l'exercice considéré soit reporté à l'exercice suivant, jusqu'au dernier exercice visé dans la convention d'apport. Du montant de 7 600 000 \$ reçu par l'Institut au cours de l'exercice, auquel un montant de 492 616 \$ a été ajouté au titre des reports en avant de l'exercice précédent 2016-2017, une tranche de 7 513 343 \$ a été comptabilisée par l'Institut dans les produits. La tranche restante de 579 272 \$ a été comptabilisée dans les produits reportés et sera appliquée à l'exercice 2018-2019. L'Institut a enregistré un excédent des produits sur les charges admissibles aux apports du gouvernement du Canada de 35 000 \$, comme l'indique l'augmentation de l'actif net, compte non tenu de l'actif net investi en immobilisations.

La capacité de l'Institut à poursuivre ses activités est tributaire des apports continus versés par le gouvernement du Canada conformément à la convention d'apport.

6. Affectations grevant l'actif net

L'Institut définit le capital comme la somme de l'actif net non affecté, de l'actif net grevé d'affectations internes et de l'actif net investi en immobilisations. L'objectif de l'Institut en matière de gestion du capital est de préserver sa capacité à se pencher sur les problèmes de sécurité des patients, tel qu'il est prévu dans son mandat. Dans le but d'atteindre cet objectif, des politiques ont été établies afin de maintenir la situation financière de l'Institut, et les rapports financiers sont examinés régulièrement par la direction et le conseil.

Le conseil a adopté une politique de réserve de fonctionnement visant à mettre de côté et à maintenir une partie de l'actif net non affecté pour des urgences et l'élaboration de programmes, après approbation du conseil. L'actif net comprend une réserve de fonctionnement grevée d'affectations internes de 455 247 \$ (2017 – 455 247 \$).

7. Engagements

L'Institut a conclu divers contrats de location de bureaux. Les paiements minimaux à faire en vertu de ces contrats s'établissent comme suit pour les trois prochains exercices :

	\$
2019	186 451
2020	187 320
2021	50 850

8. Éventualités

L'Institut est éventuellement responsable des frais d'annulation pouvant atteindre un montant maximal de 52 372 \$ relativement à des installations utilisées pour les conférences devant se tenir au cours de l'exercice 2018-2019, si celles-ci devaient être annulées.

Institut canadien pour la sécurité des patients

Notes complémentaires

31 mars 2018

9. Emprunt à vue

L'Institut dispose d'un emprunt à vue renouvelable non utilisé dont la limite s'établit à 750 000 \$ (2017 – 750 000 \$), qui portera intérêt au taux préférentiel et sera garanti par une convention de sûreté générale lorsqu'il sera utilisé.

10. Instruments financiers

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'Institut est exposé à un risque de taux d'intérêt sur ses soldes de trésorerie, puisque le taux d'intérêt qui s'applique à ceux-ci varie selon le taux préférentiel.

Risque de crédit

Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière si l'une des contreparties dans le cadre d'une transaction ne respecte pas ses engagements. L'Institut est exposé à un risque de crédit relatif à ses débiteurs.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Institut ne puisse pas combler un besoin de trésorerie pour financer une obligation au moment où elle devient exigible. L'Institut surveille ses soldes de trésorerie et ses flux de trésorerie liés au fonctionnement afin de respecter ses engagements. Au 31 mars 2018, les passifs les plus importants étaient les créditeurs et les charges à payer, les apports reportés du gouvernement du Canada et les produits reportés.